EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **03 novembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trois novembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 27 octobre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Cyril CINEUX à Pierre MIQUEL, Marion CANALES à Grégory BERNARD, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT demande la présentation du vœu en première question de l'ordre du jour du Conseil. Monsieur le Maire n'y accède pas.
Monsieur Alain LAFFONT demande une suspension de séance à 18 h 10 à laquelle Monsieur le Maire accède.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 16.
Messieurs Grégory BERNARD et Louis COUSTES arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 (fin du pouvoir donné par Madame Isabelle PADOVANI).
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 8.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 16 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.

Rapport N° 30

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Dans le cadre de la présentation du budget primitif 2017, voté à la majorité, la Ville de Clermont-Ferrand a clairement affiché sa volonté de garantir un service public de qualité pour tous, notamment en termes d'activités sportives. Le développement de l'attractivité, du dynamisme et de la qualité du vivre ensemble repose sur des actions de proximité mises en place par la municipalité afin de rendre les politiques publiques du quotidien plus efficaces et plus adaptées aux besoins des usagers. Le maillage du territoire permettrait d'offrir à la jeunesse clermontoise des possibilités de pratique sportive de proximité, à partir de plusieurs disciplines, dans le cadre de clubs structurés et disposant d'emplois d'éducateurs qualifiés. Le sport a souvent fonctionné, contrairement à d'autres thématiques, sur la base d'un bénévolat prédominant. La Ville de Clermont-Ferrand s'est engagée au profit d'actions en soutien d'éducateurs permanents au sein des clubs sportifs, ciblées football, futsal et basket-ball, présentant un projet sportif cohérent dans les quartiers prioritaires.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de soutenir l'action de 8 associations sportives qui s'impliquent sur le plan sportif mais aussi au-delà de leurs disciplines (soutien scolaire, sorties familles…). Ces encadrements sportifs et extra-sportifs sont notamment assurés par un éducateur sportif qui est connu et reconnu par les licenciés mais aussi par les habitants du quartier d'origine du club. Le soutien à la pérennisation de ces emplois est un engagement fort de collectivité pour développer la formation continue des éducateurs et veiller à la bonne gestion des associations sportives en lien avec leur bureau directeur.

L'Ouverture

L'association L'Ouverture a près de 100 licenciés, dont 3 équipes de Futsal. L'équipe 1 est inscrite au Championnat DH. L'école multisports qui accueille des enfants âgés de 6 à 12 ans, fonctionne pendant toute la période scolaire. Pour un certain nombre d'entre eux, le club est comme une deuxième famille, lieu propice à l'apprentissage des règles de la vie en collectivité. Le club apparait comme un des acteurs essentiels de la vie de la cité. Ces encadrements sportifs et extra-sportifs sont notamment assurés par un éducateur sportif qui est connu et reconnu par les licenciés mais aussi par les habitants du quartier d'origine du club. Le soutien à la pérennisation de cet emploi est un engagement fort de notre collectivité pour développer la formation continue des éducateurs et veiller à la bonne gestion des associations sportives en lien avec leur bureau directeur.

Montant de la subvention proposée : 10 000 €

Amicale Francs Arvernes Saint-Jacques

Avec plus de 200 licenciés, le club participe aux championnats jeunes et seniors de basket-ball. Un éducateur permanent dans la structure associative se consacre à l'encadrement sportif et à l'aide aux devoirs. Actuellement, ce dernier est en formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, Éducation Populaire et du Sport).

Montant de la subvention proposée : 15 000€

Association Sportive de Saint Jacques
Le club accueille plus de 400 licenciés, de l'école de football aux équipes seniors. Deux éducateurs sont employés à temps plein pour animer le projet « grandir et s'épanouir par le foot ». Les missions principales des éducateurs se portent sur la gestion de l'école de football, les équipes jeunes, la gestion administrative du club (relation avec les instances fédérales du football, relation avec les collectivités, les licenciés…) et la gestion de projet (sport, aides aux devoirs, organisation d'événements…).

Montant de la subvention proposée : 20 000€

Clermont Métropole Football Club
Le Clermont Métropole Football Club, naissance de la fusion de quatre clubs clermontois, est une nouvelle structure qui propose un football éducatif et citoyen au cœur des territoires nord et sud clermontois. Les territoires sont découpés en trois académies afin de respecter l'identité de chacun d'entre eux. La fusion des différentes associations a pour objectifs d'unir les moyens et les compétences en s'appuyant sur leurs expériences, afin de concrétiser un projet sportif de développement du football en milieu urbain. A la tête de chaque académie, des éducateurs sportifs vacataires assurent l'encadrement, l'animation et la prise en charge des enfants par catégorie, eux-mêmes encadrés par un coordinateur technique et sportif qui assure la coordination des différentes académies.

Montant de la subvention proposée : 13 000 €

Ecureuils Franc Rosier
Sous la conduite d'éducateurs bénévoles, la section football de l'association Ecureuils Franc Rosier encadre, initie et permet à des jeunes de participer à des compétitions sportives amicales ou officielles. Des stages de football sont organisés pendant les vacances scolaires avec des activités extra-sportives afin de permettre aux enfants ne partant pas en vacances d'avoir une activité. Le projet « formation » est réalisé par un coordonnateur technique.

Montant de la subvention proposée : 7 000 €

Neyrat Basket Association
L'association Neyrat Basket Association a pour but la pratique du basket-ball en loisirs et compétition, et pour objet de susciter, d'organiser, de contrôler et de développer des activités afin de permettre l'épanouissement physique et moral, ainsi que la promotion de l'image des quartiers nord de Clermont-Ferrand par le sport et de veiller au développement moral et intellectuel de ses adhérents, en particulier pendant leur temps de loisirs, par l'organisation de stages de formation, de tourisme, d'éducation et de loisirs populaires et de plein air. L'association souhaite maintenir l'école de basket-ball sur le quartier de Croix de Neyrat et mettre en place un projet « réussite éducative » sur le territoire avec le collège Albert-Camus. Pour ce faire, l'association accueille un contrat d'apprentissage et souhaite recruter un service civique à compter de la rentrée sportive 2017-2018.

Montant de la subvention proposée : 5 000 €

Phoenix Camp
Plus de 110 licenciés sont enregistrés au sein de l'association Phoenix Camp qui pratique au gymnase Louis-Thévenet. Une nouvelle activité cross fit a été mise en place afin de diversifier les activités proposées et de continuer à favoriser la pratique sportive au sein du quartier Saint-Jacques, l'intégration, l'engagement citoyen et l'accompagnement des jeunes.

L'association souhaite s'assurer de son expansion grâce au recrutement d'un éducateur diplômé afin d'accueillir un public de plus en plus large et plus féminin.

Montant de la subvention proposée : 5 000 €

Comité de quartier La plaine Les Vergnes
Le comité de quartier La plaine Les Vergnes a pour but la concertation avec les pouvoirs publics en vue d'une meilleure urbanisation, de la veille des intérêts matériels et moraux des habitants, de l'amélioration permanente des conditions de vie de la population, de la pratique et du développement de l'éducation physique et des sports, de la promotion de l'éducation populaire et de loisirs. L'association propose depuis cette rentrée sportive une nouvelle section de boxe éducative. Cette activité s'adresse à un public féminin et masculin âgé de 6 à 16 ans et consiste à apprendre les gestes techniques et tactiques, les déplacements et la gestion du ring avec des règlements adaptés. Ces encadrements seront assurés par un éducateur diplômé.

Montant de la subvention proposée : 5 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 novembre 2017

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux sports,

Christine DULAC-ROUGERIE